



Délai de construction après achat terrain

Par **mirka**, le **03/07/2013** à **20:52**

Je n'arrive pas savoir quel est le délai pour construire après l'achat d'un terrain ?
Merci d'avance.

Par **janus2fr**, le **04/07/2013** à **07:53**

Bonjour,
Sans autres précisions, impossible de vous répondre.
De quel délai parlez-vous déjà ? D'un délai minimum à respecter avant de commencer à construire, d'un délai maximal, d'un délai pour terminer la construction, etc. ?
Et aussi quel est le statut de ce terrain, est-ce un lot de lotissement, un terrain indépendant, etc. ?

Par **mirka**, le **10/07/2013** à **23:10**

Bonjour,
Je parlais d'un délai maximal à respecter avant de commencer à construire après l'achat d'un terrain, désolée de ne pas avoir été clair.
Par contre, je ne savais pas qu'il y avait des différences suivant le terrain ?